

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 2 FEVRIER 2023
Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,
DELIBERATION N°10

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

MISE A JOUR
DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Date de convocation : 27 janvier 2023

Affichage du Compte
Rendu Sommaire : 8 février 2023

PRESENTS : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO (arrivée à 14 H 40), Mme VOLLAND (arrivée à 14 H 45), Mme ZANATTA, Mme DI MEGLIO, Mme NADAL, Mme GIRARDIN, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR, M. GAY, M. FERON, Mme AUMONIER, M. CHALET, M. BAUDIN.

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU, Mme VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme NADAL jusqu'à son arrivée à 14 H 45, Mme VACKER, qui a donné pouvoir à Mme ZANATTA, Mme BARATON, qui a donné pouvoir à Mme AUMONIER.

ABSENTS :

Monsieur le Président expose :

Le service Intervention Sociale a, en son sein, un agent qui assure les missions de travailleur social, mais qui dépend de la filière administrative.

Cette situation est ancienne, l'agent ayant été nommé dans la fonction publique sur le grade d'adjoint administratif en 2001.

Cet agent fait aujourd'hui état de son souhait de changer de filière et d'être rattaché à la filière sociale.

Pour ce faire, nous devons créer un poste rattaché au grade d'adjoint social territorial principal 2^e classe qui engendrera la suppression du poste actuel de l'agent rattaché au grade d'adjoint administratif principal 2^e classe après avis du Comité Social Territorial.

.../...

Création de poste :

- 1 poste d'agent social territorial principal 2^{ème} classe.

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir :

- **ACCEPTER** la mise à jour du tableau des effectifs telle que définie ci-dessus à compter du 1^{er} mars 2023.

Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 16 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 1 |

Pour extrait conforme
NIORT, le 8 février 2023

Pour le Président du C.C.A.S.
Jérôme BALOGÉ
Et par délégation,
Le Vice-Président

SIGNE

Nicolas VIDEAU